

SNETAA EIL - SNFOLC - SUD-EDUCATION - SE-UNSA
SNCL-FAEN - SNEP-FSU - SNALC-CSEN - SNUEP-FSU
UNSEN-CGT - SGEN-CFDT - SNES-FSU

Les Secrétaires généraux à

Monsieur Gilles de Robien
Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Paris, le 20 octobre 2006

Monsieur le Ministre

Nous vous demandons de nous accorder de toute urgence une audience.

Le projet de décret sur les obligations de service des enseignants du second degré, qui vient de nous être soumis, est inacceptable.

Son seul objectif est en effet de supprimer des postes dans le cadre d'une logique qui a déjà conduit à une dégradation sans précédent des enseignements de second degré.

Nous demandons le retrait de ce projet.

Nous demandons en même temps que s'ouvrent de véritables discussions pour que des réponses soient apportées à la nécessaire prise en compte des réalités du métier et que soient améliorées les conditions de son exercice.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Christian Lage

Secrétaire Général
SNETAA EIL

Marie Edmonde Brunet

Secrétaire Générale
SNFOLC

Maria Bianchini

Co-Secrétaire Fédérale
SUD-EDUCATION

Luc Bérille

Secrétaire Général
SE-UNSA

Marc Geniez

Secrétaire Général
SNCL-FAEN

Jean Lafontan

Secrétaire Général
SNEP-FSU

Bernard Kuntz

Président
SNALC-CSEN

Bernard Berger

Secrétaire National
SNUEP-FSU

Denis Baudequin

Secrétaire Général
UNSEN-CGT

Jean-Luc Villeneuve

Secrétaire Général
SGEN-CFDT

Bernard Boisseau

Co-Secrétaire Général
SNES-FSU

